

Action & Démocratie

Communiqué – 24 juin 2024

Parce que nous respectons les convictions et la liberté de conscience de tous !

Message d'Action & Démocratie/CFE-CGC à l'attention de tous les personnels de l'Éducation nationale.

Paris, le 24 juin 2024 – Suite à la dissolution de l'assemblée et la tenue d'élections législatives les 30 juin et 7 juillet prochains, des syndicats de l'Éducation nationale ont choisi de manifester, parfois avec véhémence, leur soutien à tel ou tel parti politique. La plupart le font malgré une profession de foi d'apolitisme affichée dans leurs statuts. Le syndicat Action & Démocratie assume pleinement quant à lui sa nature de syndicat vraiment apolitique, quand bien même certains prétendraient le cataloguer à partir de cette simple affirmation.

En tant qu'organisation syndicale, Action & Démocratie n'a ni vocation ni légitimité à appeler quiconque à voter pour ou contre quelqu'un. Nous ne l'avons jamais fait jusqu'à présent et ne le ferons jamais, considérant qu'une telle attitude dénote un manque de respect pour l'intelligence et les capacités de réflexion de chacun. Nous n'avons pas la prétention de prendre les personnels par la main pour guider leur vote et n'avons pas non plus mandat pour leur dicter leur conduite.

Dans la sphère privée, nos collègues, nos délégués, nos adhérents sont tous des citoyens comme les autres, qui font par conséquent ce qu'ils veulent en toute liberté et responsabilité, sans qu'on ait à leur faire la leçon. Si nos statuts n'interdisent pas à nos adhérents d'être encartés dans un parti quel qu'il soit, nous exigeons en revanche de nos militants qu'ils respectent une stricte neutralité dans l'exercice de leur fonction syndicale.

Ne pas insulter l'avenir

Les syndicats, en tant qu'organisations professionnelles, ne sont pas légitimes pour dire qu'un parti n'est pas légitime. Gauche, droite ou centre, peu importe : pour notre syndicat, le seul objectif est de défendre les intérêts de ses adhérents. Le futur ministre de l'éducation du prochain gouvernement quel qu'il soit ne sera qu'un interlocuteur de plus, à qui nous transmettrons vos revendications pour rendre à la plus belle institution de la République son rôle et à ses serviteurs le respect qui leur est dû.

L'indépendance syndicale reste un principe auquel nous sommes attachés et qui, malgré la situation actuelle, ne peut subir d'exception.